

FONDS DE STABILIZATION ET DE RELEVEMENT (SRFF)

PAGE DE GARDE DU DOCUMENT DE PROGRAMME¹

<p>Organisation des NU bénéficiaire: MONUC Réforme du Secteur de la Sécurité en partenariat avec UNFPA- ICMHD-EUSEC RD-CONGO</p>	<p>Domaine Prioritaire : Réforme du Secteur de la Sécurité</p>
<p>Directeur du Programme</p> <p>Nom: Richard Dackam- Ngatchou, Représentant Résident UNFPA-RDC</p> <p>Adresse: Bureau UNFPA Kinshasa, Av. Kalemie n° 20, B.P 7248, Kinshasa Commune de la Gombe</p> <p>Téléphone: 243 (0) 817 152 250</p> <p>Courriel: dackam@unfpa.org</p>	<p>Ministère ou autre entité nationale: Ministère de la Défense Nationale et des Anciens combattants/ Mont Ngaliema Kinshasa/Ngaliema Ministre : Son Excellence Charles Mwando Nsimba</p> <p>Contacts :</p> <p>Nom: Général de Brigade José Mulubi Bin Muhemedi, Commandant du Service d'éducation civique et Patriotique (SECP)</p> <p>Adresse: Etat Major Général des FARDC/Mont Ngaliema/Kinshasa RDC/ Commune de Ngaliema Téléphone: 243 (0) 998242415 E-mail : muhemedimulubi@yahoo.fr, jomulubi@yahoo.fr</p> <p>Nom: Colonel Mutombo Katalay, Conseiller au Ministère de la Défense et des Anciens combattants</p> <p>Adresse: Ministère de la Défense et des Anciens combattants Commune de la Gombe Téléphone: 243 (0) 815009689</p>
<p>N° du Programme: Pilier 3 de la Stratégie Globale : « Réforme du secteur de la sécurité »</p>	<p>Durée du Programme: 12 mois Date de démarrage estimée: 01^{er} juin 2010</p>
<p>Nom du Programme: Réduction de l'ampleur des violences sexuelles au Sud- Kivu et en Ituri</p>	<p>Lieu(x) couvert(s) par le Programme: Sud-Kivu et Ituri</p>

¹ Le terme *programme* est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

<p>Description du Programme:</p> <p>La lutte et la prévention des violences sexuelles par le renforcement des capacités des FARDC du Sud-Kivu et d'Ituri</p>	<p>Coût total du Programme: 1. 250.054 \$ US</p> <p>Contribution SRFF : 790.054 \$ US Contribution du Gouvernement: 60.000 \$US Contributions UNFPA:100.000 \$ US Contributions EUSEC : 300.000 \$ US</p> <p>TOTAL:1.250.054 \$ US</p>
<p>Objectifs stratégiques et immédiats:</p> <p>Le but du programme est de responsabiliser les éléments FARDC pour la prévention et la réduction des cas de violences sexuelles au Sud- Kivu et en Ituri.</p>	
<p>Résultats et Activités Clés:</p> <p>Les compétences en matière de prévention et de lutte contre les VS de 2.300 FARDC basés en Ituri et au Sud-Kivu (formation et sensibilisation) ainsi que leurs capacités institutionnelles sont renforcées</p> <p>Les activités sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude sur la perception et la connaissance des militaires en matière des violences sexuelles - Développement de 6 modules de formation sur la lutte contre les violences sexuelles, les droits humains et humanitaires, le règlement de discipline et le code de conduite - Développement d'un module de sensibilisation sur les violences sexuelles - Reproduction et diffusion de 10.000 exemplaires du « Code de conduite » développé par les FARDC - Formation de 300 formateurs des FARDC sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles ainsi que sur le « Code de Conduite » développé par les FARDC (10^{ème} Région Militaire, 9^{ème} Région Militaire et Zone Opérationnelle de l'Ituri) - Sensibilisation de 2000 FARDC sur les violences sexuelles et le « Code de Conduite » des FARDC ((10^{ème} Région Militaire, 9^{ème} Région Militaire et Zone Opérationnelle de l'Ituri) - Création d'une banque de données sur les formateurs militaires - Réhabilitations légères de 4 SECP, à savoir : SECP Kinshasa (Etat-Major Général), SECP Bukavu (10^{ème} Région Militaire), SECP Kisangani et SECP Bunia (9^{ème} Région Militaire). - Dotation de 4 SECP, à savoir : SECP Kinshasa (Etat-Major Général), SECP Bukavu (10^{ème} Région Militaire), SECP Kisangani (9^{ème} Région Militaire) et SECP Bunia (Zone Opérationnelle de l'Ituri) en équipements, matériels roulants et documentations 	
<p>Montant Total Approuvé: \$ 790,054 USD</p>	

Au nom de:	<i>Signature</i>	<i>Date</i>	<i>Nom/Titre</i>
Autorité nationale	_____	_____	_____
Organisation des NU bénéficiaire	_____	_____	_____
Co-président (Gouvernement)	_____	_____	_____
Co-président (ONU)	_____	_____	_____

ANNEXE 3:
Document de Programme

DOCUMENT DE PROGRAMME²

Pour les programmes conjoints, le format du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) qui se trouve sur le site www.undg.org doit être utilisé. En l'absence d'un format de document de programme harmonisé au niveau du GNUD, il est conseillé d'utiliser les rubriques suivantes :

- Page de garde du document de Programme
- Analyse de la situation et contexte
- Justification du Programme
- Démarche du Programme
- Arrangements de gestion
- Suivi et évaluation
- Analyse de risques et hypothèses
- Cadre logique
- Budget du Programme
- Chronogramme des activités

² Le terme « programme » est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

1. ANALYSE DE LA SITUATION ET CONTEXTE

La République Démocratique du Congo (RDC) demeure une société marquée par les stigmates des guerres sanglantes que ce pays a vécues. Au cœur de ces différents conflits armés qui l'ont affecté, particulièrement dans sa partie Est, ce sont les civils, en particulier les femmes et les enfants, qui ont payé le lourd tribut. Bon nombre des forces et ou groupes armés impliqués dans ces conflits se sont rendus coupables de atteintes graves aux droits humains et au droit international humanitaire, notamment à travers de violents massifs et systématiques perpétrés sur les femmes, les jeunes filles et les enfants. On a à titre illustratif, noté pour 2008 et 2009, environ 9.957 cas de violents pour les seules Provinces du Sud Kivu et Orientale - dont près de 35 % des cas ont été perpétrés par des hommes en armes.³

Plusieurs acteurs ont ainsi développé des projets et programmes souvent sur base des financements humanitaires (ex : Pooled Fund, ECHO, Accords bilatéraux) permettant ainsi de répondre rapidement aux urgences constatées, sur base des approches souvent propres à leurs mandats ou accords avec leurs bailleurs de fonds.

Les agences des Nations Unies sous le « UN Action against the sexual violence » ont développé une stratégie globale (Comprehensive strategy) afin d'accompagner le Gouvernement de la RDC à éradiquer les violences sexuelles. Cette stratégie s'inscrit comme axe prioritaire de la stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles sous l'égide de la MONUC et du Gouvernement dans le cadre du programme STAREC. L'application des Résolutions 1325 et 1820, notamment en matière de renforcement de la protection des civils et la participation/représentation des femmes à la consolidation de la paix et à la reconstruction nationale ainsi que de la répression des violences sexuelles ont beaucoup influencé la conception de cette stratégie qui sera implémentée pour sa phase pilote au Sud-Kivu et en Ituri.

Le troisième Pilier de la Stratégie globale : Réforme du secteur de la sécurité, vise à :

- L'appui aux réformes de l'Armée, de la Police, de la Justice et des Forces de Sécurité en intégrant les questions de genre dans les processus des réformes en cours en RDC ;
- Le renforcement des capacités des agents et forces de sécurité commis à la protection des populations civiles et la formation spécialisée du personnel militaire et policier pour la sécurisation des femmes, des jeunes et petites filles dans les zones à risque ;
- L'introduction dans les processus des réformes de la Sécurité et de l'Armée, de la Police et de la Justice des plans de démobilisation et de désengagement des procédures spéciales liées à l'aide de la réinsertion sociale en faveur des victimes et survivantes des violences faites aux femmes, aux jeunes et petites filles.

³ UNFPA/RDC : Rapport des cas incidents de violences sexuelles en RDC: Statistiques des cas incidents de violences sexuelles reportées en 2008 (Draft) et UNFPA/RDC : Briefing note fin janvier 2010.

Le travail effectué par l'UNFPA depuis 2005 avec les Hauts Cadres de l'Armée ont abouti au Plan mixte PNC-FARDC pour la prévention et la réponse aux violences sexuelles en 2006.⁴

Entre 2007 et 2008 et à la demande du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et de la Mission de l'Organisation Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC), l'ONG internationale ICMHD a préparé un plan intitulé: Plan accéléré pour la prévention de la violence sexuelle basée sur le genre (VSBG) et atténuer son impact en RDC.⁵ Formulé sur la base des documents de l'Initiative Conjointe⁶ et d'une série d'évaluations de la situation effectuées en RDC ainsi que sur des discussions organisées avec divers interlocuteurs concernés (autorités nationales, agences des Nations Unies et ONGs tant nationales et internationales) ce Plan proposait sept grandes lignes d'action. L'une d'entre elles prévoit une série d'actions focalisées sur les forces de police et les militaires.

En 2009 l'UNFPA a financé le développement par l'ICMHD d'un plan d'action qui impliquait des actions en faveur de la police. Dans le projet « Renforcement du rôle de la Police Nationale de la République Démocratique du Congo dans la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre » financé par l'UNFPA dans le cadre des fonds CERF et exécuté par ICMHD l'étude intitulée « Connaissances, perceptions, attitudes et pratiques des membres de la Police Nationale Congolaise en matière de violences sexuelles dans trois provinces de la République Démocratique du Congo » a abouti à la conception et au développement des modules de formation à l'intention des formateurs de la PNC.

Le présent projet proposé par UNFPA en collaboration avec ICMHD et EUSEC ciblant la FARDC se veut la continuité et le complément du projet avec la PNC susmentionné. Il permettra la réalisation d'une étude sur : «Les connaissances, perceptions, attitudes et pratiques des membres de l'armée Congolaise en matière de violences sexuelles dans deux provinces de la République Démocratique du Congo (Sud-Kivu et Province Orientale) et la formulation d'un programme de formation à l'intention des formateurs de l'armée et des services d'éducation civique et patriotique (SECP) du Sud-Kivu et d'Ituri, en particulier et de la RDC toute entière, en général pour mieux adresser ce fléau de violences sexuelles aux innombrables conséquences.

Le service d'éducation civique et patriotique (SECP) des FARDC qui a été mis sur pied en 2006 a comme mission d'organiser la formation civique et patriotique permanente de

⁴ UNFPA/RDC : Plan mixte FARDC/PNC pour la lutte contre les violences sexuelles et l'impunité. Kinshasa. UNFPA/RDC. 2006.

⁵ Carballo M, Conde H, Braunschweig S, Visi Bobesse J: Plan accéléré : Prévenir la violence sexuelle basée sur le genre et atténuer son impact en République Démocratique du Congo. Genève. ICMHD.2008.

⁶ L'Initiative Conjointe de lutte contre les violences sexuelles avait été mise en place pour être un cadre de coordination en vue d'apporter une réponse holistique aux besoins et droits des victimes de façon concertée. Il s'agissait d'un effort conjoint de programmation, une synergie d'actions entre tous les intervenants impliqués en vue de lutter contre les violences sexuelles. Pour permettre la prévention et la réponse holistique à ces besoins, l'Initiative Conjointe s'était structurée autour de quatre volets: (i) prise en charge sanitaire, (ii) prise en charge psychosociale qui comprend l'appui économique, (iii) l'assistance judiciaire et (iv) la sécurité.

tous les militaires et à tous les échelons. Ce service bénéficie de l'appui technique de l'EUSEC-RDCongo, la mission de conseil et d'assistance de l'UE en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo, qui dans ses prérogatives appuie la réforme des FARDC en cours.

2. JUSTIFICATION DU PROGRAMME

Parmi les groupes les plus impliqués par la problématique des violences sexuelles, on dénombre également et malheureusement, les Forces armées de la République Démocratique du Congo. En effet, on constate que dans les opérations militaires qui se poursuivent dans les territoires de l'ouest et du sud de la province du Sud-Kivu, des exactions civiles ont été perpétrées à l'endroit des populations civiles dans les zones de combat. Les catégories d'incidents recensés pour février 2010 sont : les travaux forcés, les viols, les arrestations arbitraires, les coups et blessures, les enlèvements, les extorsions de biens, les homicides, les incendies, les perceptions illégales et les pillages. Les principaux auteurs de ces actes, signalés comme tels par les victimes auprès de l'UNHCR, sont les éléments des FARDC.⁷

Divers rapports⁸ font ressortir les causes de différentes violations commises par les membres de l'armée, à savoir : l'insuffisance de formations, la faible discipline militaire, le manque de rémunération décente et de conditions adéquates pour le bon accomplissement de leur devoir, l'impunité

La Province Orientale est aussi parmi les provinces de la RDC recensant un nombre élevé des cas incidents de violences sexuelles Selon l'UNFPA, pour les années 2008-2009, environ 2.871 cas ont été répertoriés.⁹

Ce programme soumis se veut être une réponse à quelques unes de ces causes précitées.

Il revêt de noter également que ce programme entre dans la ligne de mire des priorités nationales définies par :

- Le Plan de réforme des FARDC;
- La Stratégie Globale de lutte contre les violences sexuelles initiée par le Système des Nations Unies et adoptée par le Gouvernement de la République dont la priorité est réservée aux réponses urgentes à donner aux graves conséquences des violences sexuelles ;
- La Stratégie Nationale de lutte contre les violences sexuelles basées sur le Genre (SNVBG) qui vise la coordination efficace et efficiente de la prévention, de la protection, des réponses aux victimes et survivantes ainsi que de la gestion des informations et des données en la matière et le programme STAREC.

⁷ OCHA/RDC : « Rapport mensuel février 2010 : Situation humanitaire Sud-Kivu R.D.Congo » : in http://www.rdc-humanitaire.net/IMG/pdf/Rapport_mensuel_fevrier1_2010_light.pdf, site visité en ligne le 18/03/2010.

⁸ Groupe de Travail Violences sexuelles, Protection de l'Enfant, Genre et Droits Humains du CRSRP/RDC et GTZ/RDC : Vision de la réforme de la PNC dans la lutte contre les violences sexuelles. Kinshasa. GTVPEGDH/CSRP/RDC et GTZ/RDC. 04.03.2010 ; UNFPA/RDC : Op. Cit. (6).

⁹ UNFPA/RDC : Op. Cit. (4).

Les activités préconisées par ce programme entrent dans les axes stratégiques des différents Plans précités, à savoir : la lutte et la prévention des violences sexuelles, lutte contre l'impunité, la réforme du secteur de sécurité et permettra de réduire l'ampleur des violences sexuelles au Sud- Kivu et en Ituri.

3. DEMARCHE DU PROGRAMME

Le fait que près de 35% des cas de violences sexuelles au Sud Kivu et en Province Orientale (2008-2009) ait été l'œuvre des hommes en uniformes/armes a sérieusement entamé la crédibilité et la confiance des populations civiles envers les FARDC, pourtant censés défendre l'intégrité du territoire national et les frontières et participer à dans les conditions fixées par la loi - , en temps de paix, au développement économique , social et culturel ainsi qu'à la protection des personnes et de leurs biens.¹⁰ Cet état de fait constitue naturellement un germe latent de conflits. S'inscrire dans l'optique d'insérer un programme de lutte contre les violences sexuelles dans le curricula de formation, recyclage et ou brassage des éléments des FARDC permettra de jeter les bases d'une paix future en dédouanant ceux et celles (Hommes et femmes en Uniformes/armes) - censés à travailler pour la Paix - des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire dont les violences sexuelles. Le changement de comportement inadéquat des militaires en comportement positif et responsable vis-à-vis des autres militaires, des institutions et de la population va améliorer l'ensemble des réseaux relationnels tant pour la vie des militaires, de leurs dépendants, de la vie communautaire que de toute la société toute entière. Et, finalement, restaurer la confiance des populations civiles envers les FARDC. Vu que le SECP est la seule structure de l'armée habilitée en matière de formation au sein de l'armée, il a été jugé opportun de réhabiliter légèrement 4 SECP, de les équiper et de leur fournir de la documentation. Ainsi, les compétences et les capacités institutionnelles en matière de prévention et de lutte contre les violences sexuelles des FARDC seront renforcées.

Il faut également spécifier que la détermination des activités du présent programme au sein des FARDC s'inscrit aussi dans la pérennisation des acquis du programme pour la Restauration de Justice à l'Est de la RDC (REJUSCO) et du projet Kesho Ni Siku Mpia, Lobi Mokolo Ya Sika « Tomorrow is a new day » réalisé par Search for Common Ground (SFCG), l'Eglise du Christ au Congo Ministère de l'Eglise pour les Réfugiés et les Urgences (ECC-Meru) ayant bénéficié des fonds du gouvernement allemand. Aussi, pour s'assurer que le programme ne soit pas une duplication de projets antérieurs, diverses consultations ont eu lieu avec les partenaires nationaux et internationaux (Ministère de la Justice, Service d'Education Civique et Patriotique (SECP), Haute Cour Militaire Congolaise, REJUSCO).

¹⁰ Art. 187 Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006.

Ce programme vise les activités suivantes :

- Réalisation d'une étude sur la perception et la connaissance des militaires en matière des violences sexuelles
- Développement de 6 modules de formation sur la lutte contre les violences sexuelles, les droits humains et humanitaires, le règlement de discipline et le code de conduite
- Développement d'un module de sensibilisation sur les violences sexuelles
- Reproduction et diffusion de 10.000 exemplaires du « Code de conduite » développé par les FARDC
- Réalisation d'une étude sur la perception et la connaissance des militaires en matière des violences sexuelles
- Développement de 6 modules de formation sur la lutte contre les violences sexuelles, les droits humains et humanitaires, le règlement de discipline et le code de conduite
- Développement d'un module de sensibilisation sur les violences sexuelles
- Reproduction et diffusion de 10.000 exemplaires du « Code de conduite » développé par les FARDC
- Formation de 300 formateurs des FARDC sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles ainsi que sur le « Code de Conduite » développé par les FARDC (10^{ème} Région Militaire, 9^{ème} Région Militaire et Zone Opérationnelle de Ituri)
- Sensibilisation de 2000 FARDC sur les violences sexuelles et le « Code de Conduite » des FARDC ((10^{ème} Région Militaire, 9^{ème} Région Militaire et Zone Opérationnelle de Ituri)
- Création d'une banque de données sur les formateurs militaires
- Réhabilitations légères de 4 SECP, à savoir : SECP Kinshasa (Etat-Major Général), SECP Bukavu (10^{ème} Région Militaire), SECP Kisangani et SECP Bunia (9^{ème} Région Militaire).
- Dotation de 4 SECP, à savoir : SECP Kinshasa (Etat-Major Général), SECP Bukavu (10^{ème} Région Militaire), SECP Kisangani (9^{ème} Région Militaire) et SECP Bunia (Zone Opérationnelle de Ituri) en équipements, matériels roulants et documentations.

La mise en œuvre du programme garantira la viabilité du renforcement des capacités en encourageant le transfert et le partage des connaissances. Par l'étude qui sera menée au Sud-Kivu et en Ituri l'on pourra mieux comprendre la perception qu'ont les FARDC de la problématique de la violence sexuelle et d'utiliser les informations fournies pour concevoir les différents modules de formation.

Le programme de formation sera planifié et exécuté conjointement avec les responsables des FARDC tant au niveau central que provincial. Les formations cibleront 300 formateurs des FARDC pris parmi les cadres de commandement, des Services d'éducation civique et patriotique et autres services de l'armée (ex : Communication et presse, etc.). Les sensibilisations quant à elle viseront plutôt les hommes de troupe.

A travers l'échantillon des formateurs militaires qui seront formés, l'on obtiendra une masse critique des personnes ressources pour le passage à l'échelle. Car, il s'agira de créer un effet multiplicateur en formant des formateurs qui à leur tour transmettront les enseignements reçus. Le réseau de formateurs qui sera formé permettra de poursuivre

l'éducation continue des troupes du Sud-Kivu et Ituri et de posséder une banque de données sur les dits formateurs. Pour l'assimilation quotidienne de la formation reçue, le soldat de tout rang sera doté d'un « Code de conduite » développé par les FARDC.

De plus, les réhabilitations légères et les dotations en équipements et documentations de 4 SECP permettront à ce que ces services seuls habilités en matière de formation soient mieux équipés sur le plan institutionnel pour contribuer efficacement à la lutte contre les violences sexuelles.

Les différentes formations visent un changement de comportement des FARDC du Sud-Kivu et d'Ituri en comportement responsable et digne des forces armées dans un environnement démocratique.

Elles permettront également de promouvoir une autodiscipline et une discipline organisationnelle efficace au sein des FARDC, fondées sur « le Code de Conduite » des FARDC.

Toute cette démarche préconisée contribuera à diminuer l'ampleur des violences sexuelles au Sud-Kivu et en Ituri tant par la prévention que par la réponse des FARDC.

Les principaux bénéficiaires du programme sont :

- 150 officiers des cadres de commandement et 150 officiers des SECP qui seront formés sur les thématiques suivantes :
 - Le genre et violences sexuelle
 - Le genre
 - Droits de l'Homme
 - Droit International Humanitaire
 - Démocratie et réforme du secteur de la sécurité
 - Le Code de Conduite de l'Armée
- 2000 hommes de troupes seront sensibilisés sur les violences sexuelles et le Code de Conduite des FARDC.

La sélection des officiers sera laissée à l'appréciation du commandant région en concertation avec la MONUC, l'EUSEC, l'UNFPA et le commandant SECP sur la base de critères de sélection fixés et objectifs (ex : aspect genre, niveau d'instruction, expérience au sein de l'armée, etc.). La liste des bénéficiaires de la formation sera soumise à un screening avant la formation afin que les parties prenantes au programme avec l'appui de ses partenaires s'assurent que lesdits bénéficiaires ne soient pas impliqués dans des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Le processus de planification de ce programme a été réalisé et continuera à être réalisé en étroite collaboration avec les points focaux désignés des FARDC.

Au niveau de bénéficiaires directs de la formation, une évaluation continue durant toute la formation avec les pré et post-tests sera assurée. Cette évaluation portera tant sur les aptitudes pédagogiques que comportementales. Les fiches d'évaluation permettront d'évaluer l'efficacité des formations.

Les indicateurs qui seront utilisés pour mesurer l'impact du programme sont les suivants :

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables (O.I.V)
Impact	Réduction de l'ampleur des violences sexuelles au Sud- Kivu et en Ituri	
Effet	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des cas des violences sexuelles perpétrés par les éléments des FARDC au Sud- Kivu et en Ituri - Les FARDC préviennent et répondent aux violences sexuelles en Ituri et au Sud-Kivu 	Nombre des cas des VS perpétrés par les militaires des FARDC en Ituri ainsi qu'au Sud Kivu
Extrant	<p>Les capacités institutionnelles et les compétences en matière de prévention et des FARDC sont renforcées</p> <p>Les FARDC préviennent et répondent aux violences sexuelles en Ituri et au Sud-Kivu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau des connaissances des militaires des FARDC (Ituri et Sud Kivu) en matière des VS - L'existence d'un réseau de formateurs pour la prévention et la réponse aux violences sexuelles en Ituri et au Sud-Kivu
Activités	Réhabilitations légères de 4 SECP : SECP Kinshasa (Etat-Major Général), SECP Bukavu (10 ^{ème} Région Militaire), SECP Kisangani (9 ^{ème} Région Militaire), SECP Bunia (Zone Opérationnelle de l'Ituri)	Nombre de SECP réhabilités
	Doter 4 SECP : SECP Kinshasa (Etat-Major Général), SECP Bukavu (10 ^{ème} Région Militaire), SECP Kisangani (9 ^{ème} Région Militaire), SECP Bunia (Zone Opérationnelle de l'Ituri) en équipements de base et documentations	Nombre de SECP équipés en : <ul style="list-style-type: none"> - Matériels roulants - Kits informatiques - Équipements de bureau - Fournitures de bureau - documents
	Sensibiliser 2000 FARDC sur les violences sexuelles et le Code de Conduite des FARDC (10 ^{ème} Région Militaire, 9 ^{ème} Région Militaire, Zone Opérationnelle de l'Ituri)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de FARDC (hommes de troupe) sensibilisés - Thèmes abordés (Types, causes et conséquences des violences sexuelles, les sanctions prévues ainsi que sur le Code Conduite des FARDC) - Nombre de séances
	Former 300 formateurs des FARDC sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles ainsi que le	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des FARDC (cadres de commandement)

	<p>« Code de Conduite » des FARDC (10^{ème} Région Militaire, 9^{ème} Région Militaire, Zone Opérationnelle de l'Ituri)</p>	<p>formés et</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des FARDC (Service d'éducation civique et patriotique) formés sur : <ul style="list-style-type: none"> * L'Introduction générale au genre et aux violences sexuelles * Le genre * Droits de l'Homme * Droit International Humanitaire * Démocratie et réforme du secteur de la sécurité * Le Code de Conduite de l'Armée
	<p>Reproduire et diffuser 10.000 exemplaires du « Code de Conduite » développé par le FARDC</p>	<p>Nombre d'exemplaires du « Code de Conduite » développé par les FARDC reproduits et diffusés</p>
	<p>Développer 6 modules de formation sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> * L'Introduction générale au genre et aux violences sexuelles * Le genre * Droits de l'Homme * Droit International Humanitaire * Démocratie et réforme du secteur de la sécurité * Le Code de Conduite de l'Armée <p>Développer un module de sensibilisation sur les violences sexuelles</p>	<p>Existence de 6 modules de formation : Introduction générale au genre et aux violences sexuelles, Genre, Droits de l'homme, Droit International Humanitaire, Démocratie et réforme du secteur de sécurité et le Code de conduite</p> <p>Existence d'un module de sensibilisation sur les violences sexuelles</p>
	<p>Réaliser une étude sur la perception et la connaissance des militaires en matière des Violences sexuelles</p>	<p>Existence du rapport final de l'étude</p>

Durabilité du Programme :

Le programme répond aux besoins urgents identifiés par le programme STAREC et la partie nationale qui a été partie prenante dans tout le processus de conception de ce programme. Cette appropriation assurera une pérennisation des acquis.

Les modules de formation pourront être inclus dans le curricula de formation revisités dans le cadre de la réforme de l'armée congolaise. Les réseaux des officiers de rang formés comme formateurs font partie soit du commandement ou des services des SECP qui dépendent du budget de l'armée de la RDC. Le développement de cette structure de compétences au sein des FARDC garantira la pérennisation du programme. La réhabilitation des 4 SECP permettra à cette structure de pouvoir continuer ses actions de formation et de sensibilisation au sein des FARDC.

ARRANGEMENTS DE GESTION ET DE COORDINATION

L'UNFPA aura la responsabilité globale du programme. Le programme sera exécuté selon les procédures financières et d'approvisionnement de l'UNFPA. L'ONG internationale ICMHD et EUSEC, la mission de conseil et d'assistance de l'UE en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo, assureront l'exécution en partenariat et collaboration avec les Unités de commandement des FARDC et le service d'éducation civique et patriotique (SECP) aussi bien au niveau central qu'au niveau provincial. ICMHD et EUSEC assureront le suivi de l'exécution du programme.

ICMHD et l'EUSEC auront également la responsabilité de produire et transmettre à l'UNFPA deux rapports - techniques et financiers - l'un à mi-parcours et l'autre à la fin du projet.

L'évaluation finale du programme sera faite par l'UNFPA.

Le programme sera mis en œuvre sous la tutelle du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants. Et, l'entité nationale bénéficiaire dudit programme : les FARDC

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population est présent en RDC depuis 1978. Son premier programme d'assistance a été mis en œuvre entre 1986 et 1990. Le second programme (2002-2006) a été prolongé jusqu'en 2007 pour permettre aux agences du Comité Exécutif du Groupe de Développement des Nations unies d'harmoniser leurs cycles de programme.

Dans le cadre du programme de coopération (2002-2007), l'UNFPA qui a des sous bureaux/antennes dans les 11 provinces du pays, a, conformément à son mandat, apporté son appui aux autorités congolaises dans différents secteurs, notamment :

- La collecte des données ;
- La réduction de la mortalité maternelle ;
- La santé de la reproduction des adolescents et des jeunes ;
- La prévention du VIH/SIDA
- L'égalité et l'équité par rapport aux questions de genre et lutte contre les violences sexuelles ;
- Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles.

Le troisième programme a débuté le 1^{er} janvier 2008 et ira jusqu'au 31 décembre 2012. Ce programme a été préparé par Gouvernement et l'UNFPA dans le contexte de la Réforme des Nations Unies et en collaboration avec la société civile et les agences du système des Nations Unies.

Il s'appuie sur :

- (a) Le Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) ;
- (b) Les politiques et les programmes sectoriels ;
- (c) Le Cadre d'Assistance au développement des Nations Unies (UNDAF) pour la période 2007-2011, directement issu du Cadre d'Assistance au Pays (CAF) des bailleurs et du système des Nations Unies ;
- (d) Le rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement ; et
- (e) Le plan d'action de Maputo.

Conçu dans le respect de la diversité culturelle, du genre et de l'approche basée sur les droits humains, le 3^{ème} programme a pour but de contribuer à la réduction de la pauvreté en améliorant l'accès de la population aux services de santé de la reproduction et de la prévention du VIH/SIDA de qualité, et en intégrant des questions de population et genre dans les politiques sectoriels de développement.

Le programme comporte trois composantes :

- (a) Santé de la Reproduction ;
- (b) Population et Développement ;
- (c) Genre

Le présent programme bénéficiera de l'appui du Bureau UNFPA de Kinshasa, des Sous-Bureaux du Sud-Kivu et de la Province Orientale ainsi que l'Antenne Ituri qui sera très bientôt opérationnel.

Il convient de souligner que l'UNFPA travaille avec les FARDC et la PNC dans les domaines suivants : VIH/SIDA depuis 2003 et les VS depuis 2005 et a contribué à la mise en place et au renforcement des capacités des Unités Spécialisées Anti-Violences Sexuelles.

L'International Centre For Migration Health and Development basée à Genève est une institution non-lucrative. Cette organisation a pour objectif de contribuer à prendre des responsabilités dans la recherche, la formation et la promotion des politiques en matière de migration et santé. En RDC, ses domaines d'intervention sont les urgences et les catastrophes naturelles, le règlement sanitaire international ainsi que la prévention et la réponse à la violence sexuelle basée sur le genre.

ICMHD est une organisation collaboratrice de l'OMS et un partenaire du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) pour la mise en œuvre de ses projets et a été fondée en 1995 avec le but d'améliorer la santé des personnes déplacées par les catastrophes naturelles y compris par les conflits chroniques, dont, la RDC.

De mars à juin 2003, ICMHD avait accordé son appui technique à la conception de l'étude : « Connaissance, attitudes et comportements des policiers et des militaires face aux IST et au VIH/SIDA » en mettant au point la méthodologie de la collecte des données et en sélectionnant et formant des enquêteurs pour la dite étude.

En 2008, à la demande de l'UNFPA et de la MONUC, ICMHD a préparé un Plan Accélééré pour prévenir la VSBG et atténuer son impact en République Démocratique du Congo. Et, en 2009, dans le cadre du projet : « *Strengthening the Role of the National Police of DRC in the fight against Sexual Gender Based Violence* (Renforcement de la Police Nationale de la République Démocratique du Congo dans la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre) », - projet financé par l'UNFPA - ICMHD a par ailleurs mené une étude sur les connaissances de la perception, de l'attitude et des pratiques des membres de la Police Nationale Congolaise en matière de violences sexuelles dans trois provinces de la République Démocratique du Congo (Kasai Oriental, Nord et Sud Kivu). Cette étude a abouti à la conception et au développement des modules de formation à l'attention des formateurs de la PNC.

Les thèmes suivants ont été développés :

- Introduction générale au genre et aux violences sexuelles ;
- Genre ;
- Droits de l'Homme ;
- Droit International Humanitaire.

Toujours pour le compte de l'UNFPA, dans le cadre de l'exécution des Projets *COD3R21A*, *COD3R22D*, *COD3R41B*, dont les fonds ont été mobilisés par l'UNFPA et financés par le Pooled Fund/RDC, ICMHD est entrain de réhabiliter 11 structures de santé, à savoir : Lerema Yalingo, Songe Yomaie, Makoro, Ndolomo, Sesenge, Faradje, Ambarua, Yaleko, dans la Province Orientale et Kamango, Kahondo et Luanoli, dans la Province du Nord-Kivu.

Le présent programme bénéficiera de l'appui technique du Bureau ICMHD de Kinshasa et de Genève.

La mission EUSEC RD Congo, déployée en République démocratique du Congo depuis juin 2005, témoigne de l'engagement continu de l'Union européenne aux côtés des Congolais.

En étroite collaboration avec les autres acteurs de la communauté internationale, la mission EUSEC RD Congo vise à apporter un soutien concret dans le domaine de la réforme du secteur de sécurité en RDC. Elle fournit conseil et assistance directement aux autorités congolaises compétentes. Des conseillers travaillent avec les autorités militaires à Kinshasa depuis avril 2006 et des conseillers sont entrés en fonction auprès des états-majors de quatre régions militaires depuis mars 2007. En vue de réformer l'administration des personnels et des finances des FARDC, une des actions phares de la mission EUSEC RD Congo consiste en un appui technique au recensement biométrique

des militaires, réalisé par les FARDC. Jusqu'à présent, 130 000 militaires ont été recensés. Depuis décembre 2005, la mission, dont le mandat initial prévoyait la contribution aux opérations d'intégration de l'armée congolaise, poursuit son projet "Chaîne de paiement". Celui-ci vise à soutenir les autorités congolaises dans la séparation de la chaîne de commandement de celle de la gestion financière afin de mettre en place une structure d'administration moderne et efficace des forces armées de la RDC (FARDC).

EUSEC RD CONGO vise à apporter un soutien aux autorités congolaises en matière de sécurité militaire afin de soutenir la reconstruction d'une armée qui garantira la paix et le retour au développement économique.

La mission est composée d'environ 50 personnes basées à Kinshasa et compte d'autres effectifs à Kisangani, Goma, Bukavu et Lubumbashi.

EUSEC RD Congo contribue à la définition de concepts, priorités et politiques dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité et vise à assurer la cohérence de l'action menée par l'UE en vue de la reconstruction des FARDC. La mission est la seule structure entièrement dédiée à la réforme du secteur de la sécurité dans sa composante militaire en RDC. Dans d'autres domaines, comme l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits de l'homme, EUSEC RD Congo sélectionne, développe, met en œuvre et/ou supervise des projets en étroite collaboration avec les services des FARDC.

L'EUSEC a également mis sur pied des foyers sociaux à l'intention des femmes et enfants des soldats dans trois Provinces de la RDC (Bukavu, Kisangani et Kinshasa).

En 2010, des séances de sensibilisation sur le genre, les violences sexuelles et les droits de l'homme ont été organisées conjointement avec l'EUSEC et le Service d'éducation Civique et Patriotique (SECP) à l'intention des FARDC (Goma et Bukavu).

4. SUIVI ET EVALUATION

Un calendrier de suivi de l'exécution du programme sera élaboré de manière conjointe et participative avec tous les acteurs impliqués. Il comprendra les missions de suivi sur le terrain, les réunions techniques de suivi. Les indicateurs seront également suivis sur une base trimestrielle selon les dispositions reprises dans le cadre logique. Le suivi financier sera assuré conformément aux procédures de l'UNFPA et permettra d'assurer une exécution de qualité. L'étude de base permettra d'avoir les baselines de notre intervention. L'évaluation finale du projet sera réalisée pour mesurer le niveau d'atteinte des résultats.

5. ANALYSE DE RISQUES ET HYPOTHESES

Le risque le plus important identifié qui ne pourrait pas être contrôlé par les exécutants dudit Programme est la situation sécuritaire qui pourrait prévaloir dans les provinces du Sud-Kivu et de la Province Orientale (Ituri).

6. LE CADRE LOGIQUE

Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables (O.I.V)	Source et Moyens de vérification			Hypothèses
			Sources	Responsables	Périodicité	
Objectif global	Réduction de l'ampleur des violences sexuelles au Sud-Kivu et en Ituri					
Objectifs Immédiats	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des cas des violences sexuelles perpétrés par les éléments des FARDC au Sud- Kivu et en Ituri Les FARDC préviennent et répondent aux violences sexuelles en Ituri et au Sud-Kivu 	Nombre des cas des VS perpétrés par les militaires des FARDC en Ituri ainsi qu'au Sud Kivu	Rapport des cas incidents provinciaux/UNFPA	UNFPA	trimestriel	
Résultats Attendus	<p>Les capacités institutionnelles et les compétences en matière de prévention et des FARDC sont renforcées</p> <p>Les FARDC préviennent et répondent aux violences sexuelles en Ituri et au Sud-Kivu</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le niveau des connaissances des militaires des FARDC (Ituri et Sud Kivu) en matière des VS L'existence d'un réseau de formateurs pour la prévention et la réponse aux violences sexuelles en Ituri et au Sud-Kivu 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'enquêtes Rapports d'évaluation du projet Existence d'une banque de données des formateurs sur les questions de VS 	UNFPA UNFPA	Fin du projet semestriels	
Activités	Réhabilitations légères de 4 SECP : SECP Kinshasa (Etat-Major Général), SECP Bukavu (10 ^{ème} Région Militaire), SECP	Nombre de SECP réhabilités				

	<p>Kisangani (9^{ème} Région Militaire), SECP Bunia (Zone Opérationnelle de l'Ituri)</p> <p>Doter 4 SECP : SECP Kinshasa (Etat-Major Général), SECP Bukavu (10^{ème} Région Militaire), SECP Kisangani (9^{ème} Région Militaire), SECP Bunia (Zone Opérationnelle de l'Ituri) en équipements de base et documentations</p>	<p>Nombre de SECP équipés en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériels roulants - Kits informatiques - Équipements de bureau - Fournitures de bureau - documents 				
	<p>Sensibiliser 2000 FARDC sur les violences sexuelles et le Code de Conduite des FARDC (10^{ème} Région Militaire, 9^{ème} Région Militaire, Zone Opérationnelle de l'Ituri)</p>	<p>Nombre de FARDC (hommes de troupe) sensibilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thèmes abordés (Types, causes et conséquences des violences sexuelles, les sanctions prévues ainsi que sur le Code de Conduite des FARDC) 				
	<p>Former 300 formateurs des FARDC sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles ainsi que le « Code de Conduite » des FARDC (10^{ème} Région Militaire, 9^{ème} Région Militaire, Zone Opérationnelle de l'Ituri)</p>	<p>Nombre des séances FARDC (cadres de commandement) formés et Nombre des FARDC (Service d'éducation civique et patriotique) formés sur :</p> <p>*L'Introduction générale au genre et aux violences</p>				

		sexuelles * Le genre * Droits de l'Homme * Droit International Humanitaire * Démocratie et réforme du secteur de la sécurité * Le Code de Conduite de l'Armée				
	Reproduire et diffuser 10.000 exemplaires du « Code de Conduite » développé par le FARDC	Nombre d'exemplaires du « Code de Conduite » développé par les FARDC reproduits et diffusés				
	Développer 6 modules de formation sur : * L'Introduction générale au genre et aux violences sexuelles * Le genre * Droits de l'Homme * Droit International Humanitaire * Démocratie et réforme du secteur de la sécurité * Le Code de Conduite de l'Armée Développer un module de sensibilisation sur les violences sexuelles	Existence de 6 modules de formation : Introduction générale au genre et aux violences sexuelles, Genre, l'homme, Droit International Humanitaire, Démocratie et réforme du secteur de sécurité et le Code de conduite Existence d'un module de				

		sensibilisation sur les violences sexuelles				
	Réaliser une étude sur la perception et la connaissance des militaires en matière des Violences sexuelles	Existence du rapport final de l'étude				
						Conditions sécuritaires

7. BUDGET DU PROGRAMME

(Cf. ANNEXE 4)

8. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

Du: date de démarrage du Programme : 01/05/2010													
Au: date de clôture du Programme : 01/05/2011													
Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
Résultat 1: Les capacités institutionnelles et les compétences en matière de prévention et réponse aux violences sexuelles FARDC en Ituri et au Sud-Kivu sont renforcées													
Activité 1 Réaliser une étude sur la perception et la connaissance des militaires en matière des Violences sexuelles													Ministère de la Défense, FARDC, ICMHD, EUSEC RDC
Activité 2 Développer 6 modules de formation et un module de sensibilisation													Ministère de la Défense, FARDC, ICMHD, EUSEC RDC
Activité 3 Reproduire 10.000 exemplaires du « Code de Conduite » développé par le FARDC													Ministère de la Défense, FARDC, EUSEC RDC
Activité 4 Former 300 formateurs des FARDC sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles ainsi que le « Code de Conduite » des FARDC													Ministère de la Défense, FARDC, ICMHD, EUSEC RDC
Activité 5 Sensibiliser 2000 FARDC sur les violences sexuelles et le Code de Conduite des FARDC													Ministère de la Défense, FARDC, ICMHD, EUSEC RDC
Activité 6 Réhabiliter 4 SECP													Ministère de la Défense, FARDC, EUSEC RDC
Activité 7 Doter 4 SECP en équipements et documentations													Ministère de la Défense, FARDC, ICMHD
Suivi de la mise en œuvre du programme													UNFPA
Evaluation Programme Rapports d'évaluation du programme													UNFPA

**ANNEXE 4:
Budget du Programme**

BUDGET DU PROGRAMME¹¹

Le budget doit utiliser le Format du Rapport Standard Financier* approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) en 2006 avec des modifications si nécessaires, selon les besoins des activités anticipées du Programme financé par le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP).

Ce format est obligatoire car il rend possible la synthèse des rapports financiers des dépenses soumis par les organisations des NU bénéficiaires à l'Agent administratif.

SRFF PROJECT BUDGET				
CATEGORY	ITEM	UNIT COST	NUMBER OF UNITS	TOTAL COST
1. Personnel y compris staff et consultants	1 Coordonateur de Projet	4.253	12	51.036
	1 Expert International	18.500	1	18.500
	1 Assistant Administratif et Financier	1.293	12	15.516
	1 Ingénieur en construction	1.293	12	15.516
SOUS-TOTAL 1				100.568
2. Contracts y compris compagnies, services professionnels et dons	Reproduction du Code de Conduite	2	10.000	20.000
SOUS-TOTAL 2				20.000
3. Formations et sensibilisations	Etude de base des connaissances	1	40.000	40.000
	Diffusion Etude	20	500	10.000
	Conception 6 modules de formation et 1 de sensibilisation	2.000	7	14.000
	Reproduction modules de formation	20	500	10.000
	Formations des formateurs	12	8.500	102.000
	Production des supports de sensibilisation et utilisation des médias	10.000	1	10.000
	Sensibilisations	20	2.000	40.000
SOUS-TOTAL 3				226.000

¹¹ Le terme «programme» est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

4. Réhabilitations légères et équipements				
	Réhabilitations légères	4	42.000	168.000
	Equipements 4 SECP	23.837,50	4	95.350
	Documentations	8.000	1	8.000
SOUS-TOTAL 4				271.350
5. Suivi et Evaluation	Suivi	1	30.000	30.000
	Evaluation	1	58.000	58.000
SOUS-TOTAL 5				88.000
7. Fournitures de bureau et commodités		1	33.000	33.000
SOUS-TOTAL 6				33.000
TOTAL MISE EN ŒUVRE				738.918
8. Frais de gestion (7%)				51.136
GRAND TOTAL				790.054

*Les définitions des catégories se trouvent dans les instructions accessibles sur le site www.undg.org.

**ANNEXE 5:
Résumé du Programme**

FONDS DE STABILIZATION ET DE RELEVEMENT (SRFF)

RÉSUMÉ DU PROGRAMME¹²

(A mettre en ligne sur le site du FCP)

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	UNFPA- ICMHD-EUSEC RD-CONGO	Domaine Prioritaire:	Lutte contre les violences sexuelles		
Autorité(s) nationale(s):	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens combattants Service d'Education civique et Patriotique				
Numéro du Programme:	N° du Programme: Pilier 3 de la Stratégie Globale : « Réforme du secteur de la sécurité »				
Nom du Programme:	Réduction de l'ampleur des violences sexuelles au Sud- Kivu et en Ituri				
Budget Total:	1. 250.054 \$ US				
Zone d'intervention:	Sud-Kivu et Ituri				
Date d'approbation/Comité de Pilotage:					
Durée du Programme:	12 mois	Date de démarrage:	01/06/2010	Date de clôture:	01/06/2011
Description du Programme:	La lutte et la prévention des violences sexuelles par le renforcement des capacités des FARDC du Sud-Kivu et d'Ituri				

Objectif global:	Réduction de l'ampleur des violences sexuelles au Sud- Kivu et en Ituri
Objectifs immédiats:	Réduction des cas des violences sexuelles perpétrés par les éléments des FARDC au Sud- Kivu et en Ituri Les FARDC préviennent et répondent aux violences sexuelles en Ituri et au Sud-Kivu

¹² Le terme « programme » est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

<p>Résultats et activités clés:</p>	<p>Pour atteindre les résultats de ce programme que sont :</p> <p>Les capacités institutionnelles et les compétences en matière de prévention et des FARDC sont renforcées</p> <p>Les FARDC préviennent et répondent aux violences sexuelles en Ituri et au Sud-Kivu</p> <p>Les activités présentes seront menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude sur la perception et la connaissance des militaires en matière des violences sexuelles - Développement de 6 modules de formation sur la lutte contre les violences sexuelles, les droits humains et humanitaires, le règlement de discipline et le code de conduite - Développement d'un module de sensibilisation sur les violences sexuelles - Reproduction et diffusion de 10.000 exemplaires du « Code de conduite » développé par les FARDC - Formation de 300 formateurs des FARDC sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles ainsi que sur le « Code de Conduite » développé par les FARDC (10^{ème} Région Militaire, 9^{ème} Région Militaire et Zone Opérationnelle de l'Ituri) - Sensibilisation de 2000 FARDC sur les violences sexuelles et le « Code de Conduite » des FARDC ((10^{ème} Région Militaire, 9^{ème} Région Militaire et Zone Opérationnelle de l'Ituri) - Création d'une banque de données sur les formateurs militaires - Réhabilitations légères de 4 SECP, à savoir : SECP Kinshasa (Etat-Major Général), SECP Bukavu (10^{ème} Région Militaire), SECP Kisangani et SECP Bunia (9^{ème} Région Militaire). - Dotation de 4 SECP, à savoir : SECP Kinshasa (Etat-Major Général), SECP Bukavu (10^{ème} Région Militaire), SECP Kisangani (9^{ème} Région Militaire) et SECP Bunia (Zone Opérationnelle de l'Ituri) en équipements, matériels roulants et documentations
<p>Approvisionnement:</p>	